

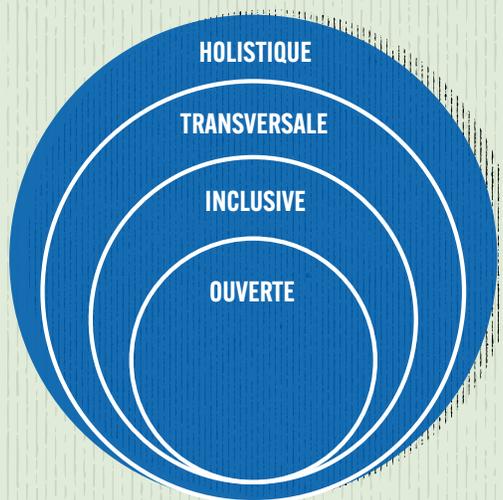
L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES ET INTERSECTIONNELLE

La résolution féministe du Congrès 2019

Le Congrès 2019, dont le thème était « se choisir », a été l'occasion d'amorcer une démarche menant à la détermination de la plateforme politique de l'APTS. Les délégué-e-s y ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Que les enjeux de la plateforme politique s'articulent et se développent selon l'approche féministe, ouverte, inclusive, transversale et holistique.

Mais que signifient ces différents angles d'approche ?



OUVERT : reconnaître la pluralité des réalités et des appartenances vécues par chacune des personnes

INCLUSIF : mettre de côté ses préjugés, conscients ou non, se demander si certains groupes pourraient être exclus ou éprouver des difficultés d'accès ou d'inclusion, être ouvert-e à ce que leur inclusion ait une influence sur nos façons de faire

TRANSVERSAL : reconnaître la différence sans chercher à stigmatiser ou à la rendre invisible

HOLISTIQUE : considérer l'humain comme un tout, incluant corps et esprit, qui interagit avec son environnement physique et social

La lunette féministe intersectionnelle les regroupe. Elle permet de prendre en compte la superposition des discriminations vécues par les femmes en raison de leur positionnement dans les rapports sociaux. L'utiliser nous permet de comprendre et de prendre en considération que toutes les femmes ne partent pas sur un même pied d'égalité.

Il existe un outil qui a fait ses preuves, l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+), qui a été retenu pour actualiser la résolution de 2019.

Qu'est-ce QUE L'ADS+?

L'ADS+ est un outil de réduction des inégalités qui permet de prendre constamment en compte les réalités diverses des individus et qui va au-delà de l'identité de genre et de sexe. Il s'agit d'une démarche d'analyse à entreprendre en amont de l'élaboration de projets, de programmes ou d'initiatives afin de s'assurer qu'il-elle-s sont accessibles, sécuritaires et inclusif-ve-s. Cette méthode d'analyse permet d'identifier les angles morts, les biais conscients ou inconscients qui pourraient compromettre la prise en considération de tou-te-s dans l'élaboration d'un projet, d'une action, d'une politique. L'ADS+ permet d'anticiper les effets distincts que peuvent avoir des mesures sur les femmes, les hommes et les personnes de divers horizons. En effet, les différents groupes ne sont pas homogènes. Cette méthode d'analyse va au-delà des différences biologiques et socioculturelles.

PRENDRE CONSCIENCE DE SES PRIVILÈGES ET SE POSER LES BONNES QUESTIONS

Avantages de l'ADS+ :

- › prévenir les inégalités et les discriminations potentielles,
- › favoriser la pleine participation,
- › éviter les angles morts,
- › prendre en considération l'existence de la diversité et des rapports de pouvoir inégaux.

L'ADS+ permet d'éviter de contribuer, volontairement ou non, à la discrimination systémique dans un projet d'apparence neutre puisque tous les aspects de la diversité sont pris en compte.

Voici quelques exemples de questions à se poser :

- › Est-ce que mon analyse se base sur mes préjugés, mes biais inconscients, mes suppositions, etc. ?
- › Est-ce que les données dont je dispose sont suffisamment précises pour permettre une analyse satisfaisante en fonction du sexe/genre et des autres facteurs identitaires ?
- › Pour le groupe ciblé, est-ce qu'il existe des inégalités historiques ?
- › Est-ce que le projet/initiative vise à réduire les inégalités ?
- › Est-ce qu'une diversité de points de vue a été prise en compte ?
- › Est-ce que la diversité de la population visée a été prise en considération ?
- › Est-ce que le projet/initiative contribue à renforcer les stéréotypes ?
- › Est-ce que tous les groupes recevront l'information de la même manière ?



* Relais-femmes, Atelier de sensibilisation, 2021, graphique inspiré de Condition féminine Canada, 2018 et du Secrétariat à la condition féminine, 2007

Cette lunette féministe inclusive servira dans le cadre de la plateforme mais elle devra également être portée pour tous les projets de l'APTS. L'utilisation de l'ADS+ doit être un réflexe dans notre organisation afin de refléter la diversité de nos membres, en harmonie avec nos valeurs d'inclusion, d'égalité et de justice sociale.

** Des outils seront développés par les secteurs sociopolitique et de l'action féministe avec le soutien de Relais-femmes.



SIÈGE SOCIAL

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 1050
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Tél.: 450 670-2411 ou 1 866 521-2411
Télec.: 450 679-0107 ou 1 866 480-0086

BUREAU DE QUÉBEC

1305, boul. Lebourgneuf, bureau 200
Québec (Québec) G2K 2E4
Tél.: 418 622-2541 ou 1 800 463-4617
Télec.: 418 622-0274 ou 1 866 704-0274